



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**

Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

Master Sociologie

Parcours 1 : Chargé.e d'études sociologiques

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/07/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Samuel JULHE** - Samuel.JULHE@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
CHARGÉ.E D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES	Samuel JULHE	Samuel.JULHE@uca.fr

Contact en scolarité : Carmen ZORILA - carmen.zorila@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Master 1 - Parcours CHARGÉ.E D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES Stage optionnel UE 7	min : 150 heures max : 924 heures	Mi-mars à fin août
Master 2 - Parcours CHARGÉ.E D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES	min : 300 heures max : 924 heures	Mi-mars à fin août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Samuel JULHE - Samuel.JULHE@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours CHARGÉ.E D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	S1 - UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	
B	S2 - UE5 - UE6 - UE7 - UE8	30	X	

Master 2 - Parcours CHARGÉ.E D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	S1 - UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	
B	S2 - UE5 - UE6	12	X	
C	S2 - UE7	18		X

MASTER 1 - Parcours CHARGÉ(E) D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 53

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Enseignements d'ouverture	6												
		EC 11 : CM Politiques publiques (mutualisé Master DASSS)	0,25	EvT		1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h	
		EC 12 : TD Politiques publiques (mutualisé Master DASSS)	0,25	EvC	100	2	A		1	A		1	E	1 h	
		EC 13 : CM Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale (mutualisé Master DASSS)	0,25	EvT		1	E	3 h	1	E	3 h	1	E	3 h	
		EC 14 : TD Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale (mutualisé Master DASSS)	0,25	EvC	100	2	A		1	A		1	E	1 h	
		UE 2 : Outils d'enquête (1)	9												
		EC 21 : TD Enquêtes quantitatives	0,33	EvC	100	2	A O	10 min	1	A		1	A		
		EC 22 : TD Enquêtes qualitatives	0,33	EvC	100	2	A O	10 min	1	A		1	A		
		EC 23 : TD Usage de logiciels professionnels d'enquête (1)	0,34	EvC	100	2	TP	1 h 30	1	TP	1 h 30	1	TP	1 h 30	
		UE 3 : Outils de professionnalisation	6												
		EC 31 : TD Communication orale	0,5	EvC	100	2	O	10 min.	1	O	10 min.	1	A		
		EC 32 : TD Anglais	0,5	EvC	100	2	E O	1 h 10 min.	1	A		1	A		
		UE 4 : Projet tutoré	9												

		EC 41 : TD Projet tutoré		1	EvC	100	2	A O	20 min.	1	A		1	A	
			30												
2	B	UE 5 : Théories et perspectives sociologiques (2)	9												
		EC 52 : TD Concepts et outils d'analyse de l'éducation		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		EC 53 : TD Concepts et outils d'analyse de la culture		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		EC 54 : TD Concepts et outils d'analyse de la santé		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		UE 6 : Outils d'enquête (2)	6												
		EC 61 : TD Usage de logiciels professionnels d'enquête (2)		0,50	EvC	100	2	A TP	1 h 30	1	TP	1 h 30	1	TP	1 h 30
		EC 62 : Production et usage des données territoriales		0,50	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		UE 7 : Enseignements d'ouverture (1 EC au choix)	3												
		CM L'intervention sociale: histoire, sociologie, organisation (mutualisé Master DASSS)		1,00	EvT		1	E	1 h	1	E	1 h	1	E	1 h
		Stage		1,00	EvT		1	M		1	M		1	M	
		UE 8 : Projet tutoré	12												
		EC 71 : TD Projet tutoré		1	EvC	100	2	A O	20 min.	1	A		1	A	
			30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A : Devoir maison

MASTER 2 - Parcours CHARGÉ(E) D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Enseignements d'ouverture	9												
		EC11 : Psychosociologie du travail Mutualisé École de droit (DASSS)		0,50	EvC	100	2	E O	1h30 O 10min	2	E O	1h30 O 10min	1	A	
		EC 12 : TD Droit et éthique dans l'enquête sociologique		0,50	EvC	100	2	E A	1 h 30	1	A		1	A	
		UE 2 : Théories et perspectives sociologiques	9												
		EC 21 : TD Concepts et outils d'analyse de la mobilité		0,34	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		EC 22 : TD Concepts et outils d'analyse du logement		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		EC 23 : TD Concepts et outils d'analyse des questions environnementales		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		UE 3 : Outils d'enquête	6												
		EC 31 : TD Usage de logiciels professionnels d'enquête		0,50	EvC	100	2	A TP	1 h 30	1	TP	1 h 30	1	TP	1 h 30
		EC 32 : TD Usage des technologies visuelles dans l'enquête		0,50	EvC	100	2	A O	10 min.	1	A		1	A	
		UE 4 : Outils de professionnalisation	6												
		EC 41 : TD Préparation au stage et au mémoire		0,66	EvC	100	2	A		2	A		1	A	
		EC 42 : TD Anglais		0,34	EvC	100	2	E O	1 h 10 min.	1	A		2	E O	1 h 10 min.
			30												

2	B	UE 5 : Enseignements d'ouverture	6											
		EC 51 : CM Exclusion, insertion et action publique (mutualisé Master DASSS)		0,34	EvC	100	2	A		1	A		1	A
		EC 52 : TD Exclusion, insertion et action publique (mutualisé Master DASSS)		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A
		EC 53 : TD Les publics empêchés		0,33	EvC	100	2	A		1	A		1	A
		UE 6 : Théories et perspectives sociologiques	6											
		EC 61 : Recueil et analyse de données : méthodes avancées		0,50	EvC	100	2	A TP	1 h 30	2	A TP	1 h 30	1	A
	EC 62 : TD Concepts et outils d'analyse des consommations		0,50	EvC	100	2	A O	10 min	1	A		1	A	
	C	UE 7 : Professionnalisation	18											
		EC 71 : Stage (300h minimum)		0,50	EvT		1	M		1	M		1	M
		EC 72 : Mémoire		0,50	EvC	100	2	M S*		2	M S*		2	M S*
			30											

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A : Devoir maison

S* : 15 minutes de présentation + 25 minutes d'échanges avec le jury



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

LANSAD - Masters LCC - LCSH - PSSSE

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELLEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (Evc)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

